



CIAJ ICAJ

Canadian Institute
for the Administration
of Justice

Institut canadien
d'administration
de la justice

Listening. Learning. Leading.

Écouter. Apprendre. Inspirer.

CONGRÈS ANNUEL

LE DROIT À LA VIE PRIVÉE À L'ÈRE DE L'INFORMATION



Du 15 au 17 octobre 2014
Hôtel Sheraton
Newfoundland
St-Jean (Terre-Neuve et Labrador)



LE DROIT À LA VIE PRIVÉE À L'ÈRE DE L'INFORMATION

Du 15 au 17 octobre 2014

Hôtel Sheraton Newfoundland

St-Jean (Terre-Neuve et Labrador)

(La participation à cette conférence est approuvée en vertu de l'article 41(1) de la Loi sur les juges selon la résolution 29 du CCM et est reconnue pour l'équivalent de 12 heures de formation pour les avocat/es du Québec et des provinces où la formation continue est obligatoire)

Nom:.....

Prénom:.....

Titre:.....

Organisme:.....

Adresse:.....

Code postal:..... Courriel:.....

Tél:..... Téléc:.....

Je parle: le français l'anglais les deux

(Les services d'interprétation simultanée sont offerts pendant la durée du congrès)

FRAIS D'INSCRIPTION:

INSCRIPTION ANTICIPÉE – Jusqu'au 8 août 2014

795 \$ pour les membres **895 \$** pour les non-membres

75 \$ Étudiant(e)s (inscrit(e)s à temps plein dans une université canadienne)/Stagiaires en droit

INSCRIPTION RÉGULIÈRE – À partir du 9 août 2014

895 \$ pour les membres **995 \$** pour les non-membres

95 \$ Étudiant(e)s (inscrit(e)s à temps plein dans une université canadienne) /Stagiaires en droit

(Cocktail, pauses, déjeuners, et matériel distribué à la conférence inclus)

JE PARTICIPERAI

à la réception du mercredi 15 octobre 2014 Oui Non

au dîner du jeudi 16 octobre 2014 (110 \$/par personne) Oui Non

Je serai accompagné/e Oui Non

Noms de(s) invité/e(s).....

Je voudrais.....billets à **110 \$** par personne

Restrictions alimentaires? Oui Non

Lesquelles?.....

PAIEMENT:

Chèque Facture Visa MasterCard AmEx

No de Carte.....Date d'expiration.....

Nom sur la carte.....

Signature.....

FRAIS D'ANNULATION: Les demandes d'annulation doivent être adressées par écrit aux bureaux de l'ICAJ au moins 7 jours avant la tenue de l'événement. Des frais d'annulation de 10% seront perçus sur toute demande d'annulation reçue dans les délais; dans les autres cas, les frais d'inscription ne sont pas remboursables mais un participant substitut peut être désigné.

HÉBERGEMENT: Un nombre limité de chambres a été réservé à l'hôtel Sheraton Newfoundland, 115, carré Cavendish, St-John, Terre-Neuve-et-Labrador A1C 3K2: 1-709-726-4980. Réservations au 1-888-870-3033 \$199 en occupation simple ou double (taxes non comprises). Les participants sont priés de faire leurs propres réservations avant le 14 septembre 2014 pour se prévaloir de ce tarif.

POUR S'INSCRIRE:

Prière de remplir et de retourner le présent formulaire avec votre paiement:

Par la poste:

Institut canadien d'administration de la justice
C.P. 6128, Succ. Centre-ville
3101, Chemin de la Tour, bureau A-3421
Montréal (Québec) H3C 3J7

Par télécopieur:

514-343-6296

Par courriel:

icaj@icaj-icaj.ca

L'Institut canadien d'administration de la justice (ICAJ), une organisation à but non lucratif, a pour mission de promouvoir l'excellence et le leadership dans l'administration de la justice en favorisant l'acquisition de connaissances, la formation et l'échange d'idées. L'ICAJ offre des programmes de formation et de recherche et fournit un forum pour toutes les personnes intéressées à l'administration de la justice.

Êtes-vous membre de l'Institut canadien d'administration de la justice?

Devenez-le maintenant!

Cotisations et catégories de membres

Membre individuel **150 \$**

Les membres actifs dans leur profession ont accès à toute la documentation disponible sur le site web de l'ICAJ (textes de conférences et de séminaires et enregistrements vidéos entre autres avantages). (Les frais d'inscription sont remboursables aux juges fédéraux selon l'article 27(1) de la Loi sur les juges et peuvent être remboursables à partir des allocations accordées aux juges de juridiction provinciale ou aux membres de certaines organisations.)

Membre retraité **75 \$**

Les membres retraités ont les mêmes privilèges que les membres individuels.

Membre étudiant **10 \$**

Les membres inscrits comme étudiants à temps plein ont les mêmes privilèges que les membres individuels.

Je veux devenir membre

Non Oui (voir la catégorie cochée ci-haut)

La cotisation est comprise dans les frais d'inscription

Facturer svp

J'aimerais obtenir de l'information sur le membership institutionnel.

Donateur

Plutôt que d'adhérer comme membre, vous pouvez faire un don. Vous obtenez alors un reçu d'impôt pour don charitable (No. d'enregistrement 10686 1529 RR 0001).

Montant du don: _____ \$

SUIVEZ-NOUS:



Pour en savoir plus sur l'ICAJ, sur les avantages de votre adhésion et comment vous pouvez collaborer à notre mission, veuillez communiquer avec nous au icaj@icaj-icaj.ca ou au 514-343-6157 ou visiter notre site à www.icaj-icaj.ca

LE DROIT À LA VIE PRIVÉE À L'ÈRE DE L'INFORMATION

La technologie a transformé la nature et la quantité d'informations disponibles avec des effets directs sur la vie privée. Il devient impérieux d'examiner la manière dont ces changements affectent déjà le droit pénal, le droit civil, ainsi que les tribunaux et les organismes administratifs, et de commencer de trouver un modèle fondé sur des principes par rapport à ces questions. La nature changeante de l'information et l'impact qui en découle sur la vie privée posent de nouveaux défis aux tribunaux, aux organismes administratifs, à l'administration de la justice tout entière. Plus de ressources et de capacités d'analyse sont nécessaires pour faire face et gérer les éléments de preuve toujours plus nombreux et plus techniques, non seulement dans les affaires civiles de haut volume mais aussi en matière de questions civiles simples, pénales et administratives. Il est important de noter que les tribunaux et les organismes administratifs seront les forums dans lesquels l'évolution du droit sur l'information et la vie privée sera déterminée. Les juges et les décideurs d'organismes administratifs seront donc chargés de veiller à ce que l'État et les particuliers soient tenus responsables de l'utilisation de l'information de manière appropriée et que les intérêts privés soient articulés et développés de façon convenable.

COMITÉ ORGANISATEUR

Président:

L'honorable J. Derek Green, juge en chef
Terre-Neuve et du Labrador, St-Jean (TNL)

Professeur Michael Deturbide, vice-doyen
Faculté de droit Schulich, Université Dalhousie, Halifax (N-É)

L'honorable Colin Flynn, juge
Cour provinciale de Terre-Neuve et du Labrador, St-Jean (TNL)

L'honorable Lois Hoegg, juge
Cour d'appel de Terre-Neuve et du Labrador, St-Jean (TNL)

Me Paul McDonald, associé
Cox & Palmer, St-Jean (TNL)

Me Beth Symes, LSM, CM, associée
Symes Street & Millard LLP, Toronto (On)

Me Remzi Cej, président

Commission des droits de la personne de Terre-Neuve et du Labrador, St-Jean (TNL)

L'honorable Alphonsus (Fonse) E. Faour, juge
Cour suprême de Terre-Neuve et du Labrador, St-Jean (TNL)

L'honorable Patrick Healy, juge
Cour du Québec, Montréal (Qc)

Professeur Nicolas Lambert
Faculté de droit, Université de Moncton, Moncton (N-B)

M. Bill Moore, directeur adjoint
Police régionale de Halifax, Halifax (N-É)

Me Mandy Woodland, avocate
Mandy Woodland Law, St-Jean (TNL)

PROGRAMME

MERCREDI 15 OCTOBRE 2014

18h00 – 20h00 **RÉCEPTION D'OUVERTURE**
Maison du Lieutenant-Gouverneur
de Terre-Neuve et du Labrador
50, chemin MILITARY

JEUDI 16 OCTOBRE 2014

8h00 – 8h45 **PETIT-DÉJEUNER ET INSCRIPTION**

8h45 – 9h00 **MOT DE BIENVENUE ET VUE D'ENSEMBLE DU PROGRAMME**

Président **L'honorable J. Derek Green**, juge en chef de Terre-Neuve et du Labrador, St-Jean (TNL)

9h00 – 9h45 **CONFÉRENCIER D'HONNEUR**
Professeur Ronald Deibert, Munk School of Global Affairs, Université de Toronto, Toronto (On)

9h45 – 10h15 **RÉCIPiendaire de la Bourse Charles D. Gonthier 2014**
Professeure Elaine Gibson, Faculté de droit Schulich, Université Dalhousie, Halifax (N-É)

10h15 – 10h30

PAUSE

10h30 – 12h15

LA VIE PRIVÉE ET LES SERVICES DE SANTÉ

Modératrice

Me Mandy Woodland, avocate, Mandy Woodland Law, St-Jean (TNL)

Panel

Me Robin Gould-Soil, directrice de la protection de la vie privée, Réseau universitaire de la santé, Portsmouth (NH) EU

Me Elizabeth J. McIntyre, associée, Cavalluzzo Shilton McIntyre Cornish LLP, Toronto (On)

Dr. Daryl Pullman, professeur d'éthique médicale, Division of Community Health and Humanities, Faculté de médecine, Memorial University of Newfoundland St-Jean (TNL)

12h15 – 12h30

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE L'ICAJ

12h15 – 13h30

DÉJEUNER

« Pressions concurrentes: la conservation et l'élimination des renseignements personnels sur la santé dans un monde électronique »

13h30 – 15h15	LA VIE PRIVÉE ET LA TECHNOLOGIE
<i>Modérateur</i>	Professeur Michael Deturbide , vice-doyen, Faculté de droit Schulich, Université Dalhousie, Halifax (N-É)
<i>Panel</i>	Amanda Coffield CIPP, CIPP/C, Directrice de la vie privée pour l'Amérique du Nord, Ventes et marketing, Opérations marketing mondiales, Corporation Microsoft, Redmond (Wa) EU
	Me David Fraser , associé, McInnes Cooper, Halifax (N-É)
	Professeur Vincent Gautrais , directeur du CRDP, Faculté de droit, Université de Montréal, Montréal (Qc)
	Professeur Wayne MacKay , Faculté de droit Schulich, Université Dalhousie, Halifax (N-É)

15h15 – 15h30	PAUSE
---------------	--------------

15h30 – 17h00	LA VIE PRIVÉE EN MILIEU DE TRAVAIL
<i>Modérateur</i>	Me Paul McDonald , associé, Cox & Palmer, St-Jean (TNL)
<i>Panel</i>	Me Melanie Bueckert , recherche juridique, Cour d'appel du Manitoba, Winnipeg, (Mb)
	Me Daniel Michaluk , avocat, Association canadienne des avocats d'employeurs (ACAE), Associé, Hicks Morley, Toronto (On)
	Me Emma Phillips , avocate, Sack Goldblatt Mitchell LLP, Toronto (On)

18h30 – 19h30	RÉCEPTION HÔTEL SHERATON
---------------	------------------------------------

19h30	DÎNER HÔTEL SHERATON
-------	--------------------------------

Divertissement **Kelly Russell**

VENDREDI 17 OCTOBRE 2014

8h00 – 8h45	PETIT-DÉJEUNER
-------------	-----------------------

8h45 – 10h30	L'ACCÈS DE L'ÉTAT À L'INFORMATION PRIVÉE
<i>Modérateur</i>	M. Bill Moore , directeur adjoint, Police régionale de Halifax, Halifax (N-É)

<i>Panel</i>	Me Joseph J. Arvay , c.r., associé, Farris, Vaughan, Wills & Murphy LLP, Vancouver (C-B)
	Dre. Shawna Coxon , sergente major/sergente détective, Service de police de Toronto, Toronto (ON)
	Dr. Raymond Critch , Département de philosophie, Université Memorial, St-Jean (TNL)

10h30 – 10h45	PAUSE
---------------	--------------

10h45 – 12h15	VIOLATION DE LA VIE PRIVÉE ET DROIT PRIVÉ
---------------	--

Modérateur **L'honorable Robert Sharpe**, juge, Cour d'appel de l'Ontario, Toronto (On)

Panel **L'honorable Russell Brown**, juge, Cour d'appel de l'Alberta, Edmonton (Ab)

Dr. Alex Cameron, associé, Fasken Martineau Dumoulin LLP, Toronto (On)

Professeur Pierre Trudel, Faculté de droit, Université de Montréal, Montréal (Qc)

12h15 – 13h30	DÉJEUNER
---------------	-----------------

13h30 – 14h45	SUJETS D'ACTUALITÉ
---------------	---------------------------

Modérateur **Professeur Nicolas Lambert**, Faculté de droit, Université de Moncton, Moncton (NB)

Panel **Me David Fraser**, associé, McInnes Cooper, Halifax (N-É)

Professeure Elaine Gibson, Faculté de droit Schulich, Université Dalhousie, Halifax (N-É)

Me Patricia Kosseim, avocate générale principale et directrice générale, Direction des services juridiques des politiques et de la recherche, Commissariat à la vie privée, Ottawa (On)

Me Micheal Vonn, directrice des politiques, Association des libertés civiles de la Colombie-Britannique, Vancouver (C-B)

14h45 – 15h00	PAUSE
---------------	--------------

15h00 – 16h30	QUE RESTE-T-IL DE LA VIE PRIVÉE: L'AVENIR DE LA VIE PRIVÉE?
---------------	--

Modérateur **L'honorable Alphonsus (Fonse) E. Faour**, juge, Cour suprême de Terre-Neuve et du Labrador, St-Jean (TNL)

Panel **Dr. Chris Hunt**, Faculté de droit, Université Thompson Rivers, Kamloops (C-B)

Dr. Avner Levin, directeur, Institut sur la vie privée et la cybercriminalité, Université Ryerson, Toronto (On)

Me Jennifer Stoddart, ancienne Commissaire à la vie privée du Canada, Montréal (Qc)

16h30 – 16h45	MOT DE CLÔTURE
---------------	-----------------------

LE PROGRAMME EST SUJET À CHANGEMENT